**Postes ARS – Surveillance sanitaire et lutte contre l’épidémie de COVID**

**Cadre de la mission**

Dans le cadre de la lutte contre le COVID, l’ARS Ile de France est chargée de la surveillance et de la prévention autour des cas pour limiter le risque de diffusion du virus.

Elle veille au déploiement des actions de dépistage et à l’accès aux tests virologiques. Elle s’assure du bon fonctionnement du dispositif de prévention autour des cas qui mobilise les médecins de ville et hospitaliers ainsi que les équipes médicales des CPAM.

Les équipes de l’ARS assurent le suivi des cas groupés (cluster) ainsi que la définition des mesures de prévention en collectivité de personnes à risque.

* Prendre en charge les cas transmis par les médecins de ville ou hospitaliers ainsi que par l’Assurance Maladie,
* Rechercher les contacts à risques au sein des collectivités de personnes fragiles, définir et veiller à la mise en œuvre des démarches de prévention et de dépistage associées
* Permettre aux personnes porteuses du virus de bénéficier des mesures d’accompagnement et d’isolement
* Contribuer à la surveillance épidémiologique et à l’identification des chaines de transmissions et des foyers de cas groupés

Plusieurs profils de poste sont disponibles. Cf descriptions ci-dessous.

**Postes de médecins de santé publique**

Intégré dans une équipe comprenant des professionnels médicaux, paramédicaux et administratifs, le médecin contribue à la mission de surveillance sanitaire et d’intervention autour des cas.

Il apporte son expertise médicale et assure la supervision des équipes de gestionnaires para-médicaux chargés des investigations

Il contribue à la définition des mesures de prévention et de réduction des risques de transmission du virus et veille, en lien avec les partenaires de terrain, à leur mise en œuvre.

Il assure le lien avec les médecins des collectivités concernées (structures d’accueil de jeunes enfants, établissements de santé et médico-sociaux…) avec qui il assure l’organisation des mesures de prévention et de rupture de chaîne de transmission.

Il participe à la surveillance sanitaire et aux analyses épidémiologiques régionales.

Permanences de week-end par rotation

**Poste médecin – équipe précarité**

La Direction de la Santé Publique est en charge de l’action en direction des personnes précaires, hébergées, sans abri. Dans ce cadre, elle collabore avec la DRHIL et l’ensemble des structures relevant du secteur AHI, notamment les centres d’hébergement (CHU, CHRS, HUDA, CADA, etc…) et des foyers de travailleurs migrants. L’action consiste à

* Identifier tout cas nouveau confirmé ou possible
* Engager des démarches de dépistage élargi en fonction de recommandations nationales, à travers des équipes mobiles composées d’un médecin et d’un ou plusieurs préleveurs ou infirmiers, conformément au cahier des charges établi
* Permettre aux personnes porteuses du virus de bénéficier des mesures d’accompagnement et d’isolement
* Aider chaque centre à organiser la prévention et la gestion des cas, en identifiant les possibilités d’isolement sur place et la mise en œuvre des mesures barrières renforcées
* Contribuer au reporting quotidien de la situation épidémique dans ces catégories d’habitants ainsi que des actions entreprises

Le médecin est en charge de l’intervention sur site au sein de l’équipe mobile : il se rend dans les centres, organise le dépistage, procède aux prescriptions préalables à la réalisation des tests PCR, évalue rapidement la situation clinique des personnes pour identifier des cas symptomatiques nécessitant un isolement immédiat ou une prise en charge hospitalière.

Il conseille sur place le gestionnaire de l’équipement sur l’organisation des mesures de prévention et de rupture de chaîne de transmission.

Il est en charge du recueil des résultats de PCR et de leur transmission aux personnes prélevées , ainsi, que des mesures à mettre en place pour ces dernières, notamment pour les personnes porteuses du COVID, de la proposition d’une orientation vers un centre d’hébergement COVID dédié.

Il peut être amené à intervenir sur l’ensemble du territoire régional.

* Rattachement à la Direction de la Santé Publique (équipe dédiée transversale)
* Temps plein ou mi-temps
* Autorisation de prescription (inscription au Conseil de l’Ordre indispensable)
* Appétence pour le travail d’équipe et le travail en direction des personnes défavorisées
* Permis de conduire
* Disponibilité (possibilités d’interventions décalées en soirée, ou le samedi)

**Postes d’infirmiers de Santé Publique**

Intégré dans une équipe comprenant des professionnels médicaux, paramédicaux et administratifs, l’infirmier de santé publique contribue à la mission de surveillance sanitaire et d’intervention autour des cas.

Il est chargé de mener et de veiller au bon déroulement des investigations épidémiologiques autour des cas déclarés.

Il contribue à la définition des mesures de prévention et de réduction des risques de transmission du virus dans les collectivités concernées (structures d’accueil de jeunes enfants, établissements de santé et médico-sociaux…). Il veille à leur mise en œuvre en lien avec les gestionnaires des établissements.

Il contribue plus largement à la surveillance sanitaire et aux analyses épidémiologiques.

**Postes administratif professionnel de Santé Publique**

Intégré dans une équipe comprenant des professionnels médicaux, paramédicaux et administratifs, il contribue à la mission de surveillance sanitaire et d’intervention autour des cas.

Sous la responsabilité du médecin et de l’infirmier de santé publique, il est chargé de mener les investigations épidémiologiques autour des cas déclarés.

Il contribue à la définition des mesures de prévention et de réduction des risques de transmission du virus dans les collectivités concernées (structures d’accueil de jeunes enfants, établissements de santé et médico-sociaux…). Il veille à leur mise en œuvre en lien avec les gestionnaires des établissements.

Il veille au suivi de la situation et à la mise à jour des données de surveillance.

**postes professionnels de santé publique – équipe précarité**

La Direction de la Santé Publique est en charge de l’action en direction des personnes précaires, hébergées, sans abri. Dans ce cadre, elle collabore avec la DRHIL et l’ensemble des structures relevant du secteur AHI, notamment les centres d’hébergement (CHU, CHRS, HUDA , CADA, etc…) et des foyers de travailleurs migrants. L’action consiste à

* Identifier tout cas nouveau confirmé ou possible
* Engager des démarches de dépistage élargi en fonction de recommandations nationales, à travers des équipes mobiles composées d’un médecin et d’un ou plusieurs préleveurs ou infirmiers, conformément au cahier des charges établi
* Permettre aux personnes porteuses du virus de bénéficier des mesures d’accompagnement et d’isolement
* Aider chaque centre à organiser la prévention et la gestion des cas, en identifiant les possibilités d’isolement sur place et la mise en œuvre des mesures barrières renforcées
* Contribuer au reporting quotidien de la situation épidémique dans ces catégories d’habitants ainsi que des actions entreprises

Le professionnel de santé publique de l’équipe « précarité »est en charge de :

* Suivre les remontées des signalements de cas sur l’application dédiée et en provenance des cellules du contact-tracing
* Prendre contact avec les gestionnaires des centres d’hébergement
* Evaluer la nécessité d’un dépistage autour des cas, ou plus systématique
* Proposer des dépistages systématiques sur des sites particulièrement exposés
* Mobiliser des équipes mobiles soit à partir de ressources territoriales, soit autour du médecin de l’équipe, en lien avec les établissements hospitaliers, ou équipes ambulatoires (centres de santé, CPTS…) en capacité d’appuyer la démarche
* Participer au suivi et au reporting des informations

Le travail se mène en lien étroit avec les délégations départementales de l’Agence

* Temps plein
* Appétence pour le travail d’équipe et le travail en direction des personnes défavorisées
* Connaissance du monde de l’hébergement appréciée
* Permanences de week-end par rotation